



## Avertissement pendant un congés maternité

Par **Mademoiselle POSTIC\_old**, le **17/09/2007** à **21:49**

bonjour,

je suis actuellement en congés maternité, en début de mon congés mon patron m'a envoyé un avertissement par lettre recommandé au quel j'ai répondu sur les choses qu'il me reprocher je n'ai pas eu de réponse a mon courrier.

il y a une semaine je lui ai envoyé un courrier recommandé pour lui demander d'effectuer un mi-temps durant six mois dans le cadre du libre choix d'activité proposé par la caf, en retour j'ai reçu aujourd'hui un second avertissement ou encore une fois il me reproche des choses pas justifié.

je souhaiterais savoir ce que vous pensé de ce comportement et surtout si il a le droit de m'envoyer des avertissements en étant en congés maternité?

merci de bien vouloir me répondre sur mon adresse mail: [jennyfer.dorbessan@hotmail.fr](mailto:jennyfer.dorbessan@hotmail.fr)

POSTIC Jennifer